

*Comment tirer parti de la diversité* .....

# STRATÉGIE ONTARIENNE D'ÉQUITÉ ET D'ÉDUCATION INCLUSIVE



2009



appuyer chaque élève

 Ontario



*Comment tirer parti de la diversité* .....

**STRATÉGIE  
ONTARIENNE  
D'ÉQUITÉ ET  
D'ÉDUCATION  
INCLUSIVE**

2 0 0 9



## MESSAGE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Dans son livre optimiste intitulé *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism*, Michael Adams décrit en ces termes notre projet national canadien.

*Nous voulons vivre dans un pays de paix et de prospérité, où les lois sont justes et les gens compatissants, où les citoyens de toutes les origines trouvent des chances égales de réaliser leur potentiel, d'apporter quelque chose à leur milieu, de contribuer à l'économie de l'État et de jouer un rôle dans son système politique.* (p. 149) [traduction]

En tant que citoyennes et citoyens canadiens, nous nous reconnaissons tous dans ce noble projet, lequel, j'en suis persuadée, saura inspirer l'ensemble de l'humanité. À titre de ministre de l'Éducation de la province qui compte la population la plus diversifiée du Canada, il m'incombe de ne ménager aucun effort pour appuyer et promouvoir ce projet, de même que pour supprimer tout obstacle systémique qui pourrait nuire au rendement et à la réussite de nos élèves.

J'estime donc essentiel de formuler une stratégie d'équité et d'éducation inclusive pour les écoles de l'Ontario. Pour tirer parti de la diversité, il faut aller au-delà de la tolérance et miser sur l'acceptation et le respect de tous et chacun, ce qui nous permettra d'ériger le système d'éducation le plus équitable et le plus inclusif qui soit. Nous croyons – et des recherches confirment notre conviction – que les élèves qui se sentent accueillis et acceptés dans leur école sont ceux qui ont le plus de chances de réussir leurs études. Nous sommes aussi persuadés que, dans notre système d'éducation financé par les fonds publics, chacune et chacun, quels que soient ses antécédents et ses circonstances personnelles, doit se sentir accueilli et accepté afin de pouvoir réaliser son plein potentiel.

Notre gouvernement a déclaré sans équivoque que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens doivent donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous avons énormément investi dans l'éducation publique et nous continuerons à le faire, car nous savons que c'est la façon d'assurer la prospérité future de notre province. Nos écoles doivent aider les élèves à devenir des citoyennes et citoyens bien formés, instruits et bienveillants qui peuvent contribuer à une économie vigoureuse et à une société cohésive.

Notre réussite repose donc sur l'expérience et la recherche, qui révèlent que le rendement des élèves s'améliorera lorsque les entraves à l'inclusion seront identifiées et éliminées, et lorsque tous les élèves seront respectés et se reconnaîtront dans leur apprentissage et leur environnement. Tous et chacun bénéficient d'un milieu scolaire sécuritaire, ouvert et respectueux. Comme le dit si bien George Dei (2006), éducateur canadien réputé et promoteur de l'antiracisme et de l'équité :

*L'inclusion ne consiste pas à placer les gens dans ce qui existe déjà, mais plutôt à créer pour tous et chacun une place bien à eux.* [traduction]

Je tiens à remercier toutes les personnes et tous les organismes qui nous ont aidés à élaborer cette stratégie, de même que tous ces éducateurs, élèves, parents et partenaires communautaires qui, par leur engagement et leur leadership, nous aideront à faire de l'équité et de l'inclusion des réalités. En dépit de nos nombreuses différences, c'est notre vision commune d'un système scolaire inclusif et dynamique qui nous permettra de faire de notre province et de notre pays les lieux forts, prospères et inclusifs où tous et chacun pourront se réaliser pleinement.

La ministre de l'Éducation,



Kathleen Wynne



## S O M M A I R E

Équité et excellence	5
La nécessité d’agir	7
Notre vision : un système d’éducation inclusif	10
Législation et politiques : mise en contexte	13
Poursuivre une tradition de succès	14
Mesures à prendre	18
1 <sup>re</sup> année : 2008-2009	19
2 <sup>e</sup> année : 2009-2010	21
3 <sup>e</sup> année : 2010-2011	22
4 <sup>e</sup> année : 2011-2012	23
Une culture de progrès continu	24
Annexe	25
Programmes et initiatives du Ministère portant sur l’équité et l’éducation inclusive	
Bibliographie	27
Remerciements	29

An equivalent publication is available in English under the title *Realizing the Promise of Diversity: Ontario’s Equity and Inclusive Education Strategy*.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l’Éducation au [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca).



**DIVERSITÉ** : Présence d'une vaste gamme de qualités humaines et d'attributs dans un groupe, une organisation ou une société. Les dimensions de la diversité ont notamment trait à l'ascendance, à la culture, à l'origine ethnique, au sexe, à l'identité sexuelle, à l'identité fondée sur le genre, à l'orientation sexuelle, à la langue, aux capacités physiques ou intellectuelles, à la race, à la religion et au statut socioéconomique.

**ÉQUITÉ** : Principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon, sans égard aux différences individuelles.

**ÉDUCATION INCLUSIVE** : Éducation basée sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves. L'éducation inclusive veille à ce que tous les élèves se sentent représentés dans le curriculum et dans leur milieu immédiat de même que dans le milieu scolaire en général dans lequel la diversité est valorisée et toutes les personnes sont respectées.





## ÉQUITÉ ET EXCELLENCE

**DANS LE DOCUMENT *APPUYER CHAQUE ÉLÈVE*** : *Tonifier l'éducation en Ontario*, le gouvernement de l'Ontario a signalé son intention de créer le meilleur système d'éducation publique au monde. Le document énonçait les trois priorités fondamentales suivantes :

1. De hauts niveaux de rendement des élèves
2. La réduction des écarts en matière de rendement des élèves
3. L'accroissement de la confiance du public dans l'éducation publique

Un système d'éducation équitable et inclusif est absolument nécessaire pour réaliser ces priorités et on reconnaît partout dans le monde que c'est une condition primordiale pour offrir une éducation de qualité supérieure à tous les élèves (UNESCO, 2008).

Nous estimons que la diversité représente l'une des plus grandes richesses de l'Ontario. Pour tirer parti de la diversité, nous devons respecter et valoriser toutes nos différences. L'équité et l'éducation inclusive sont aussi impératives pour créer une société cohésive et une économie vigoureuse afin d'assurer la prospérité future de l'Ontario.

Notre gouvernement a la ferme intention de monter la barre en matière de rendement des élèves et de réduire les écarts de rendement. Les nouveaux immigrants, les enfants de familles à faible revenu, les Autochtones, les garçons et les élèves en difficulté d'apprentissage ne sont que quelques exemples de groupes courant des risques d'avoir un faible rendement. Pour améliorer les résultats des élèves à risque, tous les partenaires doivent déceler et éliminer les obstacles et s'efforcer activement de créer les conditions nécessaires au succès

des élèves. Compte tenu de la diversité croissante de la population en Ontario, cela signifie qu'il faut veiller à ce que tous nos élèves soient motivés, inclus et respectés, et se reconnaissent dans leur milieu d'apprentissage.

L'équité et l'excellence vont donc de pair.

L'éducation publique est un des fondements de notre société démocratique. Les Ontariennes et Ontariens croient tous qu'il faut favoriser l'apprentissage des élèves et les préparer à leur rôle dans la société pour qu'ils deviennent des citoyens consciencieux, productifs et responsables.

L'éducation influence directement les chances d'épanouissement des élèves et ce qu'ils deviennent dans la vie. De nos jours, l'économie mondiale étant fondée sur le savoir, ce qui se passe dans nos écoles a une influence déterminante sur la réussite des élèves et l'avenir économique de l'Ontario. À titre d'agent de changement et de cohésion sociale, notre système d'éducation soutient et reflète les valeurs démocratiques de justice, d'équité et de respect des autres. Les écoles que nous créons aujourd'hui façonneront la société que nous partagerons avec nos enfants demain.

*« L'éducation inclusive [...] est essentielle à l'instauration d'une éducation de haute qualité pour tous les apprenants et au développement de sociétés plus inclusives. [...] Dans plusieurs pays, l'inclusion est encore perçue comme une approche consistant à s'occuper des enfants handicapés dans des établissements scolaires généraux. Au niveau international, cependant, elle est de plus en plus considérée comme un concept plus large, comme une réforme consistant à soutenir et favoriser la diversité chez tous les apprenants. »*

(UNESCO, 2008, p. 5 et 6)



## LA NÉCESSITÉ D'AGIR

**LE MULTICULTURALISME**, les droits de la personne et la diversité représentent pour les Canadiennes et Canadiens des valeurs fondamentales.

Cependant, dans notre société, il se produit continuellement des cas de discrimination qui exigent une vigilance constante. En fait, en 2005, la Cour suprême du Canada a « reconnu que le préjugé racial contre les minorités visibles est si notoire et incontestable que son existence sera admise sans preuve à l'appui » et doit être traitée comme un « fait social » (*R. c. Spence*, [2005] 3 R.C.S. 458, paragr. 5).

L'homophobie est de plus en plus répandue. La cyberintimidation et la propagande haineuse sur Internet n'existaient pas il y a dix ans, mais constituent aujourd'hui des préoccupations importantes pour les élèves comme pour leurs parents<sup>1</sup>. Depuis quelques années, on rapporte de plus en plus d'incidents reliés à l'antisémitisme, à la phobie de l'Islam et au racisme anti-Noirs.

Le racisme, l'intolérance religieuse, l'homophobie et la violence sexiste demeurent présents dans nos collectivités et, malheureusement, dans nos écoles. En 2007, la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario a signalé que le taux de suicide chez les élèves homosexuels était plus élevé que chez les autres élèves et a demandé des mesures concrètes, en déclarant ce qui suit : « Chaque élève a incontestablement le droit d'être à l'abri du harcèlement, de la violence et des paroles et gestes malveillants et les écoles ont clairement l'obligation de créer un milieu scolaire positif pour l'ensemble des élèves et des membres du personnel. » [Traduction] (Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, 2004, p. 10)

---

1. Dans le présent document, le terme *parent(s)* désigne à la fois les parents et les tuteurs.

## LE NOUVEAU VISAGE DE L'ONTARIO

**Langue :** Plus de 200 langues ont été déclarées « langue maternelle » par des Ontariens et Ontariennes. La proportion des habitants de l'Ontario ayant l'anglais ou le français comme langue maternelle déclarée diminue. En 2006, ils étaient 69,1 % à indiquer l'anglais comme langue maternelle et 4,2 % à indiquer le français.

**Autochtones :** Entre 2001 et 2006, la population autochtone en Ontario a augmenté presque cinq fois plus vite que le reste de la population. Les Autochtones sont aussi plus jeunes. La population autochtone compte plus d'un tiers (35,7 %) d'enfants et d'adolescents de 19 ans et moins.

**Familles :** Entre 2001 et 2006, les familles monoparentales ont augmenté de 11,2 %.

**Couples de même sexe :** Toujours entre 2001 et 2006, le nombre de couples de même sexe déclarés a augmenté de 40 %.

**Nouveaux arrivants :** L'Ontario demeure la province choisie par plus de la moitié (52,3 %) des nouveaux arrivants au nombre de 1,1 million qui sont entrés au Canada entre 2001 et 2006. Plus de la moitié de ces personnes vont vivre en dehors de Toronto.

**Minorités visibles :** Le recensement de 2006 a dénombré un nombre estimatif de 2,7 millions d'Ontariens et d'Ontariennes s'étant déclarés membres d'une minorité visible, ce qui représente plus de la moitié du total des membres de minorités visibles dans tout le Canada. Entre 2001 et 2006, le nombre de membres de minorités visibles en Ontario a augmenté près de quatre fois plus vite que l'ensemble de la population (sans compter les personnes qui se sont déclarées Autochtones).

**Religion :** En 2017, près d'un cinquième de notre population appartiendra à diverses communautés confessionnelles, dont l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme et le judaïsme, sans compter le nombre croissant de personnes n'appartenant à aucune confession.

*(Sources : Recensement 2006 Statistique Canada, mars 2005, p. 65)*



Les recherches concernant les effets du rejet et de l'intimidation sur les jeunes arrivent toutes à une même conclusion qui ressort avec évidence : le rejet, l'exclusion et l'isolement sont associés à des problèmes de comportement en classe, à un manque d'intérêt pour les études, à un faible niveau de rendement et à des taux de décrochage élevés (Osterman, 2000, p. 323-367).

L'Ontario est la province du Canada qui compte la population la plus diversifiée et elle doit trouver des solutions à ces problèmes. Elle doit également répondre aux besoins d'une société qui évolue rapidement et qui devient de plus en plus complexe – et voir à adapter ses politiques à mesure qu'évoluent les besoins sociaux.

Aujourd'hui, seulement quarante-trois des soixante-douze conseils scolaires de l'Ontario disent s'être dotés d'une politique quelconque en matière d'équité. Ces politiques varient beaucoup et vont de textes d'une seule page à des documents complets accompagnés de lignes directrices et de documents d'information. Même si nos écoles comptent de plus en plus d'élèves de différentes religions, à peine douze conseils scolaires disent avoir des politiques sur des adaptations pour diverses religions et seulement trois d'entre elles peuvent être considérées comme complètes. Dans ce contexte, on estime qu'il est nécessaire d'adopter une même approche pour l'ensemble du système.

*« Les nouveaux investissements importants effectués dans l'éducation n'atteignent pas beaucoup des enfants qui en ont le plus besoin, car les obstacles à l'apprentissage décelés depuis longtemps n'ont pas été éliminés. »*

(McMurtry et Curling, 2008, p. 3)



## NOTRE VISION :

### *un système d'éducation inclusif*

#### **Nous voulons doter l'Ontario d'un système d'éducation inclusif dans lequel :**

- tous les élèves, les parents et autres membres du milieu scolaire se sentent acceptés et respectés;
- chaque élève est épaulé et motivé à réussir dans une culture d'apprentissage exigeant un niveau de rendement élevé.

Pour avoir un milieu scolaire équitable et inclusif, les conseils scolaires et les écoles s'efforceront de créer un climat où toutes les personnes se sentiront en sécurité, à l'aise et acceptées. Nous voulons amener tous les membres du personnel et les élèves à valoriser la diversité, à montrer du respect pour les autres et à s'efforcer de créer une société équitable et soucieuse du bien être de chacun.

**EN 2008**, la ministre de l'Éducation a exigé l'adoption d'une stratégie d'équité et d'éducation inclusive pour les écoles de l'Ontario qui nous permette de continuer à défendre nos trois priorités fondamentales, qui sont d'améliorer le rendement des élèves, de réduire les écarts en matière de rendement et d'accroître la confiance du public dans notre système d'éducation. Une équipe de leaders et de spécialistes en éducation a été formée pour examiner les recherches, les rapports et les politiques et programmes existants dans les conseils scolaires et pour consulter des représentantes et représentants du milieu de l'éducation,

des parents, des élèves, de la population et des organismes de l'Ontario (se reporter à l'annexe A).

La Stratégie d'équité et d'éducation inclusive qui est née de cette démarche prévoit ce qui suit :

- le Ministère doit orienter, soutenir et guider le secteur de l'éducation pour qu'il procure à tous les élèves un milieu d'apprentissage positif leur permettant de développer leur plein potentiel;
- chaque conseil scolaire élaborera et mettra en application une politique et des lignes directrices sur l'équité et l'éducation inclusive à l'échelle du conseil et des écoles;
- chaque école créera et soutiendra en son sein un climat positif encourageant l'équité, l'éducation inclusive et la diversité.

La Stratégie reconnaît que la diversité croissante de notre province constitue l'une de ses richesses. Elle vise à promouvoir l'éducation inclusive en plus d'aider à comprendre, à déceler et à éliminer les préjugés, les obstacles et la dynamique des pouvoirs qui limitent les possibilités d'apprentissage et d'épanouissement des élèves et leur pleine contribution à la société. Des obstacles systémiques peuvent aussi nuire à l'équité en matière de recrutement, de mentorat, de promotion et de succession. Ces obstacles peuvent se fonder sur une ou plusieurs dimensions de la diversité, entre autres, l'ascendance, la culture, l'origine ethnique, le sexe, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la langue, les capacités physiques ou intellectuelles, la race, la religion ou le statut socioéconomique. Notre Stratégie d'équité et d'éducation inclusive vient confirmer que la justice, l'équité et le respect sont des principes essentiels de notre système d'éducation financé par les fonds publics.

### **Principes directeurs de la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive**

Une éducation équitable et inclusive :

- est à la base de l'excellence;
- répond aux besoins individuels;
- reconnaît et élimine les obstacles;
- encourage un sentiment d'appartenance;
- met à contribution la communauté dans son ensemble;
- vient prolonger et améliorer les initiatives existantes ou antérieures;
- se manifeste dans l'ensemble du système.

Pour pouvoir garantir l'équité et l'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario, il faut atteindre les trois objectifs suivants, qui s'appuient sur nos trois priorités fondamentales.

- 1. Le leadership collectif et engagé** du Ministère, des conseils scolaires et des écoles, notamment, jouera un rôle de premier plan dans l'élimination de la discrimination en reconnaissant et en éliminant les préjugés et les obstacles. L'équité est une responsabilité collective – l'instauration d'un système d'éducation équitable et inclusif exige un engagement de la part de tous les partenaires en éducation.
- 2. Les politiques et les pratiques d'équité et d'éducation inclusive** doivent soutenir la création de milieux d'apprentissage positifs pour que tous les élèves se sentent motivés et responsabilisés par ce qu'ils apprennent, appuyés par les personnes qui leur enseignent et accueillis par leur milieu d'apprentissage. Les élèves, le personnel enseignant et les employés apprennent et travaillent mieux dans un milieu respectueux, coopératif et accueillant.
- 3. La responsabilité et la transparence** seront clairement mesurées grâce à des indicateurs de succès déjà établis et par la communication au public de nos progrès en matière d'équité pour tous les élèves. La responsabilité est une mesure nécessaire pour donner au public une plus grande confiance dans le système d'éducation.

*De plus en plus d'études révèlent que les élèves qui se sentent engagés dans la vie de leur école et aiment leurs enseignantes et enseignants, les autres élèves et l'école elle-même réussissent mieux leurs études.*

(Se reporter, p. ex., à Blum, McNeeley et Rinehart, 2002, et Schargel, Thacker et Bell, 2007.)



## LÉGISLATION ET POLITIQUES : MISE EN CONTEXTE

**LA STRATÉGIE ONTARIENNE** d'équité et d'éducation inclusive vise à promouvoir le respect des droits fondamentaux de la personne prévus au *Code des droits de la personne de l'Ontario* et à la *Charte canadienne des droits et libertés*, auxquels les conseils scolaires ont déjà l'obligation de se conformer. De plus, les conseils et les écoles doivent continuer d'appliquer les normes établies dans le Code de conduite provincial, qui repose sur le principe fondamental du respect de chacun.

La Stratégie doit être mise en œuvre dans le cadre de la *Loi sur l'éducation*, qui confirme les droits constitutionnels des catholiques<sup>2</sup> et des titulaires des droits liés au français<sup>3</sup> en Ontario. Elle respecte également les droits ancestraux et les droits issus de traités reconnus par la *Loi constitutionnelle de 1982*<sup>4</sup>.

La stratégie respecte en outre les principes de la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, en particulier le principe qui affirme que « L'éducation en langue française promeut le respect des droits de la personne et des droits des francophones en milieu minoritaire ainsi que d'autres valeurs démocratiques telles l'égalité, la justice et la dignité de la personne. » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005, p. 6)

De plus, la Stratégie concorde avec les valeurs énoncées dans le Profil des finissants et finissantes des écoles catholiques de l'Ontario (Ontario Catholic School Graduate Expectations), qui reconnaissent et respectent la diversité et l'interdépendance des peuples et des cultures du monde de même que l'histoire, le patrimoine culturel et le pluralisme de notre société.

2. L'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* accorde aux provinces le droit exclusif de décréter des lois régissant l'éducation, sous réserve de la préservation des droits en matière d'éducation confessionnelle.

3. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde à la minorité linguistique le droit de recevoir l'instruction dans sa langue, sous réserve de certaines limites.

4. L'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît les droits ancestraux et issus de traités existants des Autochtones.



## POURSUIVRE UNE TRADITION DE SUCCÈS

**LA STRATÉGIE D'ÉQUITÉ** et d'éducation inclusive se veut le prolongement des initiatives du gouvernement, du Ministère, des conseils scolaires et des écoles qui ont déjà aidé l'Ontario à créer une société juste et équitable.

En 2005, le gouvernement a formé le Groupe de travail communautaire pour la lutte contre les crimes haineux afin de réagir à l'augmentation de ce type de crimes, et en 2007, le Ministère a revu le Code de conduite provincial de manière à aborder la propagande haineuse. À la fin de 2008, la parution du rapport commandé par le gouvernement de l'Ontario sur les causes de la violence et le lancement de la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté ont permis de cerner des problèmes systémiques de longue date et de proposer des solutions constructives viables (McMurtry et Curling, 2008; Ontario, Comité ministériel de la réduction de la pauvreté).

Le ministère de l'Éducation reconnaît et valorise la diversité de nos écoles. Chaque élève est unique en soi et apprend différemment. La formation et les ressources portant sur l'enseignement différencié, notre Stratégie d'éducation des Autochtones et la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française ne constituent que quelques-uns des moyens que prend le Ministère pour aider le personnel des milieux de l'éducation à améliorer l'apprentissage en fonction du style d'apprentissage et de la situation de chaque élève.

Il est constamment démontré que certains groupes d'élèves ont tendance à se heurter à des obstacles nuisant à leur apprentissage. Diverses démarches ciblées

ont été entreprises pour aider à réduire l'écart dans le niveau de rendement pour ces groupes. Par exemple, les garçons ont souvent du retard par rapport aux filles en lecture, et le Ministère a financé une recherche auprès du personnel enseignant et fourni de la formation et des ressources pour aider à faire progresser les compétences en lecture des garçons. Les élèves en difficulté d'apprentissage ont aussi des besoins spéciaux complexes en matière d'éducation. Bien que la plupart d'entre eux soient intégrés à des classes normales, les autres profitent des programmes spécialisés qu'offrent les écoles provinciales et les écoles d'application. Peu importe le milieu, nous déployons tous les efforts possibles pour aider chaque élève à améliorer ses résultats.

Nos écoles doivent être des endroits où les élèves font à la fois l'apprentissage et l'expérience de la diversité. Nous savons que lorsque les élèves se sentent représentés dans ce qu'ils étudient, ils ont de plus fortes chances de demeurer motivés et intéressés. Les programmes-cadres révisés contiennent maintenant une section sur l'éducation antidiscriminatoire et des exemples destinés à aider le personnel enseignant à mieux faire le lien avec la vie des élèves. Les écoles doivent également être des endroits où tous les élèves et les membres du personnel se sentent en sécurité et respectés. Notre Stratégie pour la sécurité dans les écoles fera en sorte que des sujets comme la violence sexiste, l'homophobie, le harcèlement sexuel et les comportements sexuels répréhensibles fassent l'objet de discussion et d'intervention dans nos écoles.

Ces initiatives et bien d'autres encore, qui visent à améliorer l'apprentissage des élèves et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, doivent se renforcer les unes les autres. Ces travaux ont établi des assises solides pour la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive en créant des conditions nécessaires pour la reconnaissance de la diversité, la promotion de l'éducation inclusive et le soutien de l'équité dans nos écoles (se reporter à l'Annexe pour la liste des initiatives).

Voici des exemples qui illustrent le travail qui se fait en matière d'équité dans les conseils scolaires et les écoles, un peu partout dans la province.

- Le **Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario** offre dans ses écoles des programmes destinés aux parents et aux élèves d'âge préscolaire qui sont arrivés depuis peu au Canada et qui viennent d'un pays francophone. Le but est d'aider les enfants à apprendre à jouer, à travailler en groupe, à adopter une routine en classe et à acquérir un vocabulaire et des compétences de base

en lecture. Les programmes donnent aussi aux parents des renseignements importants sur les services et ressources communautaires à l'échelle locale destinés à favoriser l'intégration et un sentiment d'appartenance.

- Le **Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario** offre de la formation psychosociale au personnel des écoles pour l'aider à soutenir les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui courent des risques élevés de suicide. Le personnel ainsi formé a une meilleure capacité de reconnaître et de soutenir les élèves qui sont victimes de harcèlement et de discrimination et de les mettre en relation avec les partenaires scolaires et communautaires qui peuvent leur procurer l'aide dont ils ont besoin.
- Le **Greater Essex County District School Board** a élaboré un atelier de formation sur la diversité intitulé « Diversity Matters » dans le cadre de son programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE). Cet atelier obligatoire d'une journée comprenant quatre modules est conçu pour aider les enseignantes et enseignants à mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus diversifiées.
- Le **Keewatin-Patricia District School Board** a encouragé son personnel enseignant à intégrer à leurs leçons en classe les sept enseignements ancestraux des collectivités autochtones, soit l'honnêteté, le courage, la vérité, la sagesse, le respect, l'humilité et l'amour. Le but est de redonner de la motivation aux élèves autochtones et d'amener tous les élèves à bien comprendre la culture autochtone.
- L'**Ottawa-Carleton District School Board** a créé un partenariat avec des organismes communautaires pour former la Rainbow Coalition, qui offre aux élèves gais et lesbiennes, transgenres, doubles esprits, bisexuels et hétérosexuels un milieu sécuritaire pour se rencontrer, se soutenir et discuter de certains sujets. Des enseignantes et enseignants et d'autres adultes aident à animer des discussions sur des sujets importants soulevés par les élèves, le tout culminant lors d'une journée spéciale appelée Rainbow Forum.
- Le **Peel District School Board** offre chaque année à des élèves de 5<sup>e</sup> année l'occasion d'étudier le racisme, le sexisme, le capacitisme et d'autres concepts en « isme » en améliorant leur aptitude à lire et à écrire par l'écriture de chansons, le théâtre, les arts visuels et les études sociales. Le projet d'une durée de six mois se conclut par un spectacle des élèves présenté au Mississauga Living Arts Centre.
- Le **St. Clair Catholic District School Board** a une troupe de danse appelée Rhythmic Souls à la Ursuline College Secondary School, où des élèves ayant un handicap physique sont jumelés à d'autres élèves pour des activités

de danse. Les chorégraphies sont inclusives et ont été bien pensées pour permettre l'utilisation de fauteuils roulants manuels ou motorisés. La troupe de danse Rhythmic Souls organise des spectacles de danse et les offre dans le cadre des journées portes ouvertes, des messes et des séances de prière.

- Le **Toronto District School Board** intègre dans ses politiques les principes de justice, d'équité et d'éducation inclusive et dispose de lignes directrices complètes sur les adaptations pour diverses religions qui visent à permettre aux élèves et aux membres du personnel d'observer les principes de leur religion sans craindre le harcèlement ou la discrimination. Les membres du personnel assistent à des ateliers et à des séminaires de sensibilisation à la justice sociale et aux droits de la personne. À l'appui de la diversité, diverses activités et célébrations sont organisées, notamment dans le cadre du Mois de l'éducation autochtone, du Mois du patrimoine africain, du Mois du patrimoine asiatique et du Défilé de la fierté gaie. Diverses ressources destinées à faire la promotion de l'équité et de l'inclusion sont aussi mises à la disposition des écoles. Ce conseil scolaire est également lauréat du prix Carl Bertelsmann de 2008 dont le thème était *L'intégration par l'éducation – L'équité pour tous*.
- Le **York Region Catholic District School Board** offre à son personnel enseignant un atelier de formation élaboré par la Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA). Dans la description de cet atelier intitulé « Building Inclusive Communities in Catholic Schools », on rappelle que la création d'un milieu inclusif dans les salles de classe et les écoles est au cœur des enseignements de l'Église en matière de justice sociale. L'atelier fait de la diversité une stratégie pédagogique et présente des ressources pour créer un milieu inclusif et accueillant en accordant une attention particulière aux élèves gais et lesbiennes, bisexuels et transgenres. Plusieurs autres conseils scolaires catholiques, dont ceux de Halton et de Niagara, offrent aussi cet atelier de formation.

*« Dans un système véritablement équitable, des facteurs comme la race, le sexe et le statut socioéconomique n'empêchent pas les élèves d'atteindre des résultats ambitieux. Notre expérience montre que les obstacles peuvent être éliminés lorsque tous les partenaires en éducation créent les conditions nécessaires à la réussite. »*

(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2008, p. 8)



## MESURES À PRENDRE

**MÊME SI ON A DÉJÀ BEAUCOUP** accompli et si le bon travail se poursuit dans les conseils scolaires et les écoles de toute la province, nous devons continuer d’agir ensemble pour réaliser notre vision d’un système d’éducation équitable et inclusif. Les mesures qui suivent, fondées sur les principes directeurs et les trois priorités fondamentales énoncés aux pages 11 et 12, indiquent clairement ce que les milieux de l’éducation en Ontario peuvent faire pour reconnaître et éliminer la discrimination nuisant au rendement des élèves, et encourager la diversité et le respect dans toutes nos écoles. En prenant ces mesures, l’Ontario deviendra un leader mondial dans la création et le maintien d’un système d’éducation équitable et inclusif.

Le Ministère fera ce qui suit de façon continue :

- consulter les divers intervenants au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie;
- explorer les possibilités de former des partenariats innovateurs avec des organismes du domaine de l’éducation et de l’équité afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie au moyen de formation, de ressources et d’activités;
- intégrer des principes d’équité et d’éducation inclusive qui reflètent la diversité de l’Ontario dans tous les programmes-cadres, la politique en matière d’évaluation et les autres documents d’appui pédagogique, selon les besoins;
- mettre en œuvre le Plan stratégique de la FPO (fonction publique de l’Ontario) en matière de diversité pour assurer la diversité et l’équité des milieux de travail;

- revoir et effectuer des recherches sur des pratiques prometteuses et les faire connaître;
- collaborer avec les partenaires afin de mettre en œuvre la Stratégie ontarienne en matière de leadership pour attirer et former des leaders pédagogiques et des gestionnaires qui représentent la diversité de l'Ontario;
- encourager tous les leaders pédagogiques et agentes et agents de supervision à se servir des compétences tirées du Cadre de leadership de l'Ontario pour les directions et directions adjointes des écoles et les agentes et agents de supervision (Institut de leadership en éducation de l'Ontario, 2008) afin d'établir des objectifs liés à l'équité et à l'éducation inclusive et à les intégrer aux plans d'amélioration de leurs écoles et de leur conseil.

*« Nous construisons une culture de diversité. Le respect, l'inclusion et l'équité doivent faire partie de tout ce que nous faisons – dans notre attitude envers le public comme dans notre attitude envers nous. »*

(Shelley Jamieson, secrétaire du Conseil des ministres, citation tirée du Cadre d'action 2008 de la Fonction publique de l'Ontario)

Les mesures énumérées ci-dessous seront mises en œuvre au cours des quatre prochaines années.

## **1<sup>re</sup> ANNÉE : 2008-2009**

### **Le Ministère s'engage à :**

- soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance de politiques, programmes et pratiques sur l'équité et l'éducation inclusive dans le Ministère, les conseils scolaires et les écoles par l'entremise de la Direction de l'éducation inclusive;
- verser 4 millions de dollars aux conseils scolaires pour leur permettre de soutenir et de promouvoir l'équité et l'éducation inclusive, et s'occuper de la sécurité dans les écoles, y compris le harcèlement;

- émettre une note Politique/Programmes (NPP) afin de guider les conseils scolaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance des politiques sur l'équité et l'éducation inclusive. Cette note portera sur les politiques, les programmes, les lignes directrices et les pratiques des conseils scolaires, le leadership collectif et engagé, le caractère inclusif du curriculum et des pratiques d'évaluation, les relations communautaires dans le milieu scolaire, les adaptations pour diverses religions, le climat scolaire et la prévention de la discrimination et du harcèlement, l'apprentissage professionnel, la responsabilité et la transparence;
- publier des directives pour aider les conseils scolaires à élaborer, mettre en œuvre et faire le suivi des politiques sur l'équité et l'éducation inclusive afin de réduire les écarts en matière de rendement des élèves;
- élargir la portée des sondages sur le climat scolaire auprès des élèves, des parents et du personnel des écoles sur le site Web du Ministère afin de déceler les problèmes et de guider les mesures pour favoriser l'équité et de l'éducation inclusive;
- concevoir des cours sur l'équité et l'éducation inclusive dans le cadre de la révision du programme-cadre de sciences humaines et sociales;
- promouvoir la participation et l'implication des parents dans leur conseil scolaire et leur école locale en exprimant leurs idées sur les façons d'améliorer l'équité et l'éducation inclusive, notamment dans le cadre d'un comité de participation des parents, du comité consultatif pour l'enfance en difficulté ou du conseil d'école;
- collaborer avec les facultés de l'éducation et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario afin d'intégrer l'équité et l'éducation inclusive aux programmes de formation à l'enseignement et au perfectionnement professionnel des enseignantes et des enseignants, et d'améliorer l'accès à la profession pour les membres des groupes sous-représentés;
- encourager les élèves à communiquer leurs idées et à participer à des activités et des groupes qui visent la diversité, l'équité et l'éducation inclusive, notamment en s'engageant dans des projets gérés par les élèves, dans le Conseil consultatif ministériel des élèves et dans des regroupements régionaux d'élèves.

**Les conseils scolaires s'engagent à :**

- revoir ou élargir leurs politiques sur l'équité et l'éducation inclusive ou en adopter de nouvelles;
- désigner une personne chargée d'assurer la liaison avec le Ministère et les autres conseils scolaires pour échanger de l'information sur les difficultés, les pratiques prometteuses et les ressources;
- rendre compte des progrès dans le rapport annuel de la directrice ou du directeur de l'éducation.

**2<sup>e</sup> ANNÉE : 2009-2010**

**Le Ministère s'engage à :**

- collaborer avec les parties prenantes pour faciliter la mise en commun des ressources par différents moyens, y compris l'utilisation d'un site Web et d'un réseau électronique;
- soutenir le perfectionnement professionnel portant sur l'équité et l'éducation inclusive pour le personnel travaillant dans les écoles et conseils scolaires et au Ministère;
- appuyer la mise en œuvre des stratégies sur l'équité dans les conseils scolaires au moyen d'initiatives comme le programme Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) dont les données contribuent à éclairer les politiques, les programmes et la planification;
- intégrer les principes d'équité et d'éducation inclusive au programme des Subventions pour la participation et l'engagement des parents;
- communiquer les progrès aux représentants des milieux de l'éducation, aux parents et au grand public.

**Les conseils scolaires s'engagent à :**

- élaborer ou revoir leurs politiques sur l'équité et l'éducation inclusive et les mettre en œuvre au plus tard en septembre 2010;
- réviser les partenariats communautaires existants de manière à mieux soutenir les principes d'équité et d'éducation inclusive et à refléter davantage la diversité de la communauté dans son ensemble;

- mettre en œuvre des stratégies visant à déceler et à éliminer les problèmes de discrimination qui limitent la participation des élèves, des parents et de la collectivité de sorte que les divers groupes et la communauté dans son ensemble soient bien représentés au conseil scolaire et aient un meilleur accès aux initiatives du conseil;
- établir des lignes directrices sur les adaptations pour diverses religions et les communiquer aux membres de leur communauté scolaire;
- revoir les politiques et les pratiques d'évaluation des élèves afin de relever et d'éliminer les préjugés systémiques qui peuvent influencer les façons d'évaluer et de noter les travaux des élèves;
- établir des mécanismes permettant aux élèves et aux membres du personnel de signaler les cas de discrimination et de harcèlement en toute sécurité, et aux conseils scolaires d'intervenir rapidement.

### **Les écoles s'engagent à :**

- élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à faire participer activement les élèves, les parents et la communauté dans son ensemble à l'examen, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives encourageant l'équité et l'éducation inclusive;
- mettre en œuvre des stratégies pour examiner leurs partenariats communautaires pour qu'ils reflètent bien la diversité de la communauté dans son ensemble;
- améliorer la représentation de divers groupes dans les comités des écoles;
- faire un rapport annuel des progrès au conseil scolaire.

## **3<sup>e</sup> ANNÉE : 2010-2011**

### **Les conseils scolaires s'engagent à :**

- mettre en œuvre des politiques sur l'équité et l'éducation inclusive;
- intégrer les principes d'équité et d'éducation inclusive dans les plans d'amélioration des écoles et des conseils scolaires;
- soutenir la révision par les écoles des moyens pris dans les classes pour mettre en œuvre les politiques et pratiques de l'école qui encouragent l'équité et l'éducation inclusive;

- offrir des renseignements sur les politiques, les procédures et les pratiques en matière d'équité et d'éducation inclusive aux élèves, aux gestionnaires, au personnel enseignant, aux parents, au personnel de l'école, aux conseils d'école et aux bénévoles, et faire le nécessaire pour aider les parents qui ne comprennent pas la langue employée par le conseil.

**Les écoles s'engagent à :**

- élaborer des plans d'amélioration de l'école respectant la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive;
- revoir les moyens pris dans les classes pour intégrer les politiques de l'école sur l'équité et l'éducation inclusive, et les réviser au besoin.

**4<sup>e</sup> ANNÉE : 2011-2012**

**Les conseils scolaires s'engagent à :**

- mettre en œuvre des pratiques d'emploi positives favorisant l'équité dans l'embauche, le mentorat, la rétention et la promotion du personnel, ainsi que la planification de la relève;
- donner des occasions aux élèves, aux gestionnaires, au personnel enseignant, au personnel de soutien et aux conseillères et conseillers scolaires de participer aux initiatives de formation et de leadership portant sur l'équité et l'éducation inclusive;
- mettre en place des processus comprenant des indicateurs de rendement afin de surveiller les progrès et d'évaluer l'efficacité des politiques, des programmes et des procédures.

**Les écoles s'engagent à :**

- mettre en œuvre les politiques, les programmes et les plans d'action du conseil scolaire sur l'équité et l'éducation inclusive en tenant compte de la diversité des membres de leur communauté scolaire;
- examiner et établir des modes d'autoévaluation visant à mesurer l'efficacité des plans et procédures de l'école en matière d'équité et d'éducation inclusive.



## UNE CULTURE DE PROGRÈS CONTINU

**L'ENGAGEMENT** envers le bien-être de nos élèves est à la base de tout ce que nous faisons en éducation. Les parents veulent que les écoles amènent leurs enfants à découvrir leur potentiel et les aident à le réaliser pleinement. Tous les intervenants du secteur de l'éducation, qu'ils fassent partie du personnel administratif, du personnel enseignant, du personnel de soutien ou du gouvernement, partagent cet engagement ferme.

Nous prenons des mesures importantes pour aller de l'avant, tous ensemble. Bien que différents conseils scolaires et écoles aient des points de départ différents sur le plan de l'élaboration de politiques et de programmes d'équité et d'éducation inclusive, nous nous attendons à ce que tous les conseils et écoles fassent des progrès continus au chapitre de la satisfaction des besoins de notre population estudiantine diverse et de notre société en pleine évolution. Nous devons nous efforcer de créer un système d'éducation financé par les fonds publics qui soit vraiment équitable et inclusif et qui tienne compte de nos valeurs en matière de droits de la personne et de justice sociale.

Nous sommes convaincus que l'Ontario saura exploiter le potentiel de sa diversité. Cela prendra du temps. Cela nécessitera focalisation et détermination. Mais c'est possible.

Chaque enfant mérite qu'on lui donne la chance de réussir. Chaque Ontarienne et Ontarien mérite de vivre dans une communauté solide, avec l'assurance d'un brillant avenir.



## Annexe

### Programmes et initiatives du Ministère portant sur l'équité et l'éducation inclusive

Voici un bref aperçu des programmes et des initiatives du Ministère ayant un lien direct avec la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive.

- **Curriculum et cours** – Les programmes-cadres révisés contiennent une section sur l'éducation antidiscriminatoire qui encourage le personnel enseignant à reconnaître la diversité des origines, des intérêts et du vécu des élèves et à intégrer tout un éventail de points de vue et de perspectives dans les activités d'apprentissage. De nouveaux cours sur les études de genre et des rapports sociaux entre les sexes, l'équité et les cultures du monde sont au stade de la conception.
- **Énoncé de politique et lignes directrices sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française en Ontario** – Cette politique vise à encourager le recrutement et la rétention des élèves dans les écoles de langue française en faisant en sorte que tous les élèves se sentent inclus et accompagnés dans leur apprentissage, en particulier les nouveaux arrivants et les élèves qui viennent de familles où le français n'est pas parlé à la maison.
- **Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française** – Cette politique permet aux institutions éducatives d'accroître leurs capacités à créer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture françaises pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves. Les conseils de langue française élaborent et mettent en œuvre une politique locale en collaboration avec les parents et les organismes de la communauté dans son ensemble.
- **Politique de participation des parents** – Cette politique vise à favoriser l'apprentissage des élèves et la confiance du public en faisant participer les parents à la mise en œuvre de la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive. Les parents seront invités à donner des conseils sur les façons de promouvoir l'équité et l'éducation inclusive aux représentantes et représentants des milieux de l'éducation, par le biais des conseils d'école et des comités de participation des parents.

- **Politique relative à l'apprentissage de la langue anglaise** – Cette politique établit des normes visant à aider les élèves de toutes les années qui ont l'anglais comme autre langue et qui sont, pour la majorité, des immigrants arrivés depuis peu au Canada ou des élèves de collectivités autochtones.
- **Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant** – Ce programme aide les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants à acquérir les habiletés nécessaires pour créer un milieu d'apprentissage inclusif pour les élèves. Il couvre des sujets comme l'équité, le sexe, la race et la culture.
- **Programmes d'éducation de l'enfance en difficulté** – La plupart des programmes visent à appuyer l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans des classes régulières. Par ailleurs, les écoles provinciales et les écoles d'application offrent des programmes spécialisés.
- **Stratégie d'éducation des Autochtones** – Cette stratégie, lancée au moment de la publication du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*, aidera à soutenir l'apprentissage et la réussite des élèves autochtones et à faire connaître la culture, l'histoire et les perspectives des Premières nations, des Métis et des Inuit dans les écoles.
- **Stratégie ontarienne de littératie et de numératie** – Il s'agit d'une stratégie importante qui consiste à donner des chances de réussite égales à tous les élèves de niveau élémentaire et à favoriser l'amélioration des compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, le plus souvent dans des collectivités financièrement défavorisées et éloignées.
- **Stratégie ontarienne en matière de leadership** – Cette stratégie vise à attirer et à former des leaders pédagogiques et des gestionnaires qui soient représentatifs de la diversité de l'Ontario. Les gestionnaires devront définir les objectifs d'équité pour éliminer les problèmes de discrimination nuisant au rendement des élèves.
- **Stratégie pour la sécurité dans les écoles** – Cette stratégie comprend la révision du curriculum, pour faire en sorte que des sujets comme la violence sexiste, l'homophobie, le harcèlement sexuel et les comportements sexuels répréhensibles fassent l'objet de discussion et d'intervention à l'école. Elle comprend aussi des études sur le climat scolaire qui aideront la direction à évaluer la perception que les élèves, les parents et le personnel de l'école ont de la sécurité afin d'éclairer la prévention et l'élaboration des plans d'intervention.
- **Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans** – L'équité et l'inclusion sont à la base de cette stratégie, qui s'adresse à tous les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et leur offre un plus grand choix de possibilités d'apprentissage de qualité supérieure, innovatrices et motivantes dans un milieu scolaire souple et respectueux.
- **Vers des points communs : le développement du caractère dans les écoles de l'Ontario, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année** – Cette initiative a été conçue pour aider les conseils scolaires à créer des milieux scolaires respectueux et inclusifs et soucieux du bien-être de chacun.

## Bibliographie

Adams, M. 2007. *Unlikely Utopia : The surprising triumph of Canadian pluralism*. Toronto : Penguin.

Blum, R.W., C.A. McNeely et P.M. Rinehart. 2002. *Improving the odds: The untapped power of schools to improve the health of teens*. Minneapolis : University of Minnesota, Center for Adolescent Health and Development.

Conférence des évêques catholiques de l'Ontario. 2004. *Pastoral guideline to assist students of same-sex orientation*. Toronto.

Dei, G.J.S. Mars 2006. *Meeting equity fair and square*. Allocution prononcée lors d'une conférence sur le leadership organisée par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, le 28 septembre 2006, à Mississauga (Ontario).

Institut de leadership en éducation de l'Ontario. 2008. *Mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario : Guide pour les leaders scolaires et les leaders du système*. Toronto.

McMurtry, R. et A. Curling. 2008. *Examen des causes de la violence chez les jeunes. vol. 2 : Sommaire*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Ontario, Comité ministériel de la réduction de la pauvreté. 2008. *Rompre le cycle : stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario*. [www.growingstronger.ca/french/default.asp](http://www.growingstronger.ca/french/default.asp).

- Ontario, ministère de l'Éducation. 2004. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Toronto.
- Ontario, ministère de l'Éducation. 2005. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*. Toronto.
- Ontario, ministère de l'Éducation. 2008. *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario*. Toronto.
- Ontario, ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. 2008. *Cadre d'action 2008 : Ontario divers, FPO diverse*. Toronto.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2008. *L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir*. Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO, du 25 au 28 novembre. Genève.
- Osterman, K.F. 2000. Students' need for belonging in the school community. *Review of Educational Research*, 70(3).
- Schargel, F.P., T. Thacker et J. Bell. 2007. *From at-risk to academic excellence: What successful leaders do*. Larchmont, NY: Eye on Education.
- Statistique Canada. Mars 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions : 2001 à 2017*. Statistique Canada, n° 91-541-XIF au catalogue. Ottawa.

## Remerciements

Le ministère de l'Éducation souhaite souligner la contribution d'un grand nombre de personnes et d'organismes qui ont participé à l'élaboration et à l'amélioration de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive. À mesure que la Stratégie sera mise en œuvre, les discussions se poursuivront dans un esprit de partenariat et d'amélioration continue.

### **Table ronde spéciale ministérielle sur l'équité**

#### ***Coprésidentes***

Avis Glaze, ancienne commissaire à l'éducation de l'Ontario et conseillère principale auprès de la ministre de l'Éducation

Karen Mock, conseillère principale en politiques d'équité et de diversité auprès de la ministre de l'Éducation; ancienne directrice exécutive de la Fondation canadienne des relations raciales

#### ***Membres***

Ali Abdi, directeur, Albion Heights Junior Middle School

Elham Ali, élève, North Albion Collegiate Institute, Toronto District School Board

Patty Barclay, ancienne coordonnatrice du Triangle Program, Toronto District School Board

Marie-Josée Berger, doyenne, Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa

Harold Brathwaite, directeur général, Enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario, et ancien directeur de l'éducation, Peel District School Board

Jenny Clement, présidente de plusieurs comités de défense des droits des personnes handicapées dans la région du Grand Toronto

- Chris d'Souza, agent responsable de l'équité et de l'inclusion auprès du Dufferin-Peel Catholic District School Board; président de L'Equity Summit Group; actuellement en prêt de service à la faculté d'éducation de l'Université York
- Hilary Edelstein, étudiante à la maîtrise en éducation, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto
- José Fernandes, administrateur à l'unité des services communautaires et culturels, York Region District School Board
- Margaret Gee, ancienne présidente de la Federation of Women Teachers' Associations of Ontario et nouvelle présidente de Rendez-vous (le premier regroupement d'enseignantes)
- Ian Jacobsen, analyste des politiques en matière d'éducation, Ontario Federation of Indian Friendship Centres
- Raja Khouri, commissaire à la Commission ontarienne des droits de la personne, membre du Groupe de travail communautaire pour la lutte contre les crimes haineux et ancien président de la Fédération canado-arabe
- Peter Lipman, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (retraité), animateur pour Des collectivités branchées, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Camille Logan, directrice, York Region District School Board, en détachement à la faculté d'éducation de l'Université York
- Vandra Masemann, professeure agrégée adjointe, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, consultante en éducation comparée et multiculturelle
- Rabea Murtaza, coordonnatrice de la recherche, Access Alliance Multicultural Health and Community Services
- Stella Ng, anciennement de Condition féminine Canada et bénévole auprès du comité consultatif sur les politiques en matière d'équité du Toronto District School Board
- Rachel Olivero, agente de la diversité, Greater Essex County District School Board
- Aarti Patel, directrice d'école, Toronto District School Board
- Bev Salmon, ancienne commissaire à la Commission ontarienne des droits de la personne, conseillère de la communauté urbaine (retraîtée) et membre du Black Educators' Working Group
- André Samson, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa
- Mary Samuel, agente de perfectionnement du personnel, agente d'équité au Peel District School Board et présidente du groupe de travail sur l'équité, Antiracist Multicultural Education Network of Ontario (AMENO)

Dhawal Selarka, élève de niveau secondaire, North Albion Collegiate Institute,  
Toronto District School Board

Annemarie Shrouder, consultante en diversité et inclusion sociale et présidente  
de Building Equitable Environments

Zubeda Vahed, consultante à diversityworX, ancienne agente d'équité responsable  
des relations interraciales au Peel District School Board et ancienne présidente  
de la Fédération des femmes musulmanes

### **Organismes**

Antiracist Multicultural Education Network of Ontario (AMENO)

Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes  
(ADFO)

Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario (AECO)

Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO)

Catholic Principals Council of Ontario (CPCO)

Council of Directors of Education (CODE)

Equity Summit Group

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario  
(FEEO)

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario  
(FEESO)

Institut de leadership en éducation

Institute for Catholic Education (ICE)

Ontario Catholic Schools Trustees' Association (OCSTA)

Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSSOA)

Ontario Principals' Council (OPC)

Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)

Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSSOA)

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

♻️ Imprimé sur du papier recyclé

08-322

ISBN 978-1-4249-9026-9 (imprimé)

ISBN 978-1-4249-9027-6 (PDF)

ISBN 978-1-4249-9028-3 (TXT)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009

